



Commune
de Port-Valais
ADMINISTRATION COMMUNALE

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration communale de Port-Valais soumet à l'enquête publique la demande en autorisation de construire déposée par :

Monsieur Renaud Kraft, Route de Praz-Bérard 36, 1844 Villeneuve, dossier de régularisation pour la construction de palissades, parcelle n° 2584, folio 11, lieu-dit Fort à Culet, zone habitation moyenne densité B, propriété du requérant.

Coordonnées : 2'555'946 / 1'137'495

Auteur des plans : Le requérant

Les observations, les remarques ou les oppositions éventuelles à l'encontre de cette demande doivent être présentées par écrit, en deux exemplaires, dans les trente jours dès la présente publication, au greffe communal, où les plans sont déposés et peuvent être consultés.

Port-Valais, le 31 janvier 2025

Administration communale